LES ENJEUX DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Votre auto-école vous informe sur le Permis de Conduire.
Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ?
Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?
Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions

L'Examen du Permis B se compose de deux épreuves : l'épreuve théorique et l'épreuve pratique.
L'inscription au permis B peut se faire à partir de 15 ans pour une Formation Conduite Accompagnée (AAC) et à partir de 17 ans pour une Formation Classique.

La lutte contre l'insécurité routière est l'une des priorités du gouvernement français et des pouvoirs publics depuis 2002. En effet, le risque routier constitue aujourd'hui le premier risque d'accident mortel au travail et reste la première cause de mortalité pour les moins de vingt-cinq ans. Cette lutte s'appuie sur le renforcement des sanctions et sur le développement d'une politique d'éducation et de prévention du risque routier au bénéfice de l'ensemble des usagers de la route. Mais, malgré les progrès exceptionnels observés depuis 2003, on observe un ralentissement de la diminution du nombre de morts. Cette inflexion dans la courbe de mortalité nous incite à envisager des solutions complémentaires. En effets la lutte contre l'insécurité routière, s'est axée en France, sur les principes behavioristes de renforcements négatifs (sanctions pécuniaires ; perte de points, voire du permis de conduire…), et très peu sur le renforcement positif de comportements routiers adaptés et apaisés. Par ailleurs, il y a très peu de moyens mis en place pour permettre aux usagers de la route de continuer à se former tout au long de leur vie de conducteur.
L'éducation et la formation pourraient influencer la régulation des comportements à risque, et ainsi permettre de développer des compétences (Le Boterf, 2000) auto-évaluatives (Vial, 1997) permettant à chaque usager de passer d'un état agentique (Joule-Beauvois, 1990) à un état d'acteur, voire d'auteur (Ardoino & Berger, 1986) de leurs déplacements. L'éducation faisant partie intégrante de la construction identitaire de l'être humain, elle soulève notamment les notions de savoirs, savoir-faire, de savoir-être, mais aussi de savoir-devenir. L'importance de l'éducabilité réside, donc aussi, dans un souci de cohérence nécessaire au bon fonctionnement des hommes entre eux. Mais plus important encore, nos apprentissages ne sont pas figés. Pour cela, la volonté de progression de chacun résulte de sa potentialité à changer. Ainsi, considérons-nous l'apprentissage de la conduite automobile comme relevant en partie d'un processus de socialisation. Cette socialisation peut être définie « comme l'appropriation et l'intériorisation actives par l'individu des valeurs, des attitudes, des représentations des règles sociales et de normes de références sociales… » (Vurpillot & Pêcheux, 1992) permettant une autonomie et une adaptation à la circulation routière.
Mais la socialisation par l'Éducation routière suppose à la fois des compétences cognitives, perceptives, sociales, affectives et auto-évaluatives… À l'aube de grands bouleversements (réformes des métiers de l'enseignement de la conduite automobile et de la Sécurité Routière, intégration de la matrice GDE (GADGET, 1999) dans les nouveaux référentiels et programmes de formation, renforcement du continuum éducatif…), l'Éducation Routière se doit de réfléchir à une politique globale et efficiente de l'enseignement de la Sécurité Routière.
À travers cette revue de question, divers auteurs, chercheurs et enseignants nous proposent des pistes d'améliorations et de réflexions de nos pratiques.
Comme nous l'avons vu précédemment, les jeunes de 18 à 24 ans paient un lourd tribut à l'accidentologie routière. En 2011, alors qu'ils ne représentaient que 9 % de la population française, ils représentaient 21 % des tués (ONISR, 2011). Pour J.S. Wilde, la réduction de l'accidentalité des jeunes conducteurs passe par un travail sur la perception du risque et par la réduction de son acceptation. En effet les conducteurs novices acceptent un niveau de risque plus élevé que les autres conducteurs et se mettent plus souvent dans des situations dangereuses. J.S. Wilde, plus connu pour l'élaboration de la théorie homéostasique du risque routier (Wilde, 1982, 1988, 2001), nous montre ici qu'une approche centrée sur la récompense et le renforcement positif est à développer dans l'apprentissage de la conduite automobile. En effet, le résultat des expériences des programmes incitatifs, montrent que la valorisation des comportements sécuritaires (par l'argent notamment), permet une réduction significatrice de l'accidentologie. Ainsi son travail nous permet-il de nous éclairer sur des pratiques innovantes à mettre en œuvre dans l'Éducation Routière.
Jean-Pascal Assailly, chercheur à l'IFSTTAR, spécialiste de l'Éducation Routière, nous livre son analyse au travers du champ théorique et méthodologique proposé par la matrice GDE. Jean-Pascal Assailly passe en revue les différentes formations avant et post permis. Il met l'accent sur les pédagogies innovantes pour traduire le sur risque des jeunes conducteurs novices. Les recherches montrent les différentes stratégies mises en œuvre, en y associant leurs évaluations en termes d'efficience. Le permis graduel, stratégie dominante dans les pays industrialisés, y est défini comme le système d'accès à la conduite, le plus efficace. On constate dans les pays l'ayant mis en place, des diminutions significatives des taux d'accidents.

Une autre voie nous est présentée à travers les différents niveaux de la matrice GDE. Cette matrice structuraliste nous propose une autre approche en privilégiant celles qui sont centrées sur les attitudes et la personnalité de chacun, plutôt que de travailler sur les apprentissages d'automatismes à la conduite automobile. L'autoévaluation y est présentée aussi comme apportant des résultats prometteurs (Gregersen, 1996).
Après avoir fait l'historique de l'Éducation routière, Marc Camiolo, docteur en sociologie, en atteste son échec en tant que moyen de réguler le phénomène de l'insécurité routière. Marc Camiolo y décrit le risque et son acceptabilité comme une production collective et culturelle de notre société. De plus, à partir d'analyses d'accidents de la circulation dans le cadre de leçons de conduite, Marc Camiolo démontre ainsi que les stéréotypes et les valeurs transmises par la société influent sur l'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière. Il y démontre, par ailleurs, que notre société patriarcale transmet des valeurs de courage et de virilité qui sont présentes dans nos apprentissages. Ainsi pour Marc Camiolo, le système étatique de l'apprentissage de la conduite transmet des normes sociales et culturelles valorisant une certaine forme de prise de risque. Il y voit là une cause, expliquant le peu d'efficience des formations ayant comme objet la réduction des risques routiers.

permisonsaper.fr
Auto-Ecole Low Cost

Quelques soient les activités risquées ou dangereuses, on observe, dans nos sociétés industrialisées, une surimplication du sexe masculin. À partir des dernières recherches en cours sur le sujet, Marie-Axelle Granié, chercheure à l'IFSTTAR, démontre, dans son article, que la différence d'accidentalité entre les hommes et les femmes est davantage due à un principe de conformité aux stéréotypes de sexe et de conformité aux règles qu'à une exposition aux situations à risque. Elle voit la conduite automobile comme une activité stéréotypée où le genre et les stéréotypes sont le reflet de notre socialisation. À partir d'une hypothèse en termes d'internalisation des règles et des normes, elle propose des pistes de réflexion afin d'améliorer la formation du conducteur et sa prise en compte dans le continuum éducatif.
En décrivant l'organisation et les enjeux du continuum éducatif, Mariane Abramovici et Catherine Maman, mettent en avant l'intérêt de développer, de manière progressive, des compétences adaptées à chaque âge. Elles mettent l'accent sur la nécessité de développer une formation continue post-permis. Mais, de par la complexité de la tâche de conduite, la formation doit dépasser la simple acquisition de compétences techniques, il est vrai nécessaires, pour développer des compétences cognitives et comportementales. Ce travail passe obligatoirement par une observation de nos représentations sociales et par la compréhension de l'aspect social de la conduite automobile. Pour ces deux auteurs, le conducteur est pris en étau entre des choix de comportements solitaires et entre le respect de règles collectives et sociales, que cela soient dans nos choix de déplacements ou dans nos conduites à risque.
L'éducation routière pourrait être ainsi un moment de socialisation et d'intégration des règles et des normes sociales. Par contre, la diversité des compétences et des enjeux à l'œuvre, dans la formation à la conduite et à la sécurité routières, justifient le besoin de renforcer la formation des formateurs, mais également l'animation et la coordination du réseau d'acteurs contribuant à cette formation.
Comme nous l'avons vu précédemment, la matrice GDE devient la référence européenne pour toute réflexion éducative ayant comme visée, l'apprentissage d'une conduite plus sûre. Le rapport GADGET (1999), d'où est issue cette matrice, préconise notamment le développement de plusieurs compétences essentielles, afin d'atteindre les niveaux supérieurs de cette matrice. Ces compétences, centrées sur la personne, passent par la connaissance de soi, le changement identitaire et par de nouveaux comportements adoptés. Une des difficultés de cette approche consiste à déterminer quelles sont les approches et méthodes pédagogiques les plus à même à développer ces compétences du conducteur. Mais aucune amélioration ne peut être envisagée si les pratiques des enseignants de la conduite automobile restent les mêmes.
Dans ce document, Dominique Violet, nous présente une autre approche causale et systémique des infractions et accidents routiers. Il y décrit la circulation routière comme une organisation complexe que l'État tente de réglementer et de contrôler. Le conducteur y dispose d'une forme d'autonomie, c'est-à-dire une capacité à y faire des choix, mais dans des limites réglementaires posées. Face à ce système en perpétuel mouvement et dans certaines zones d'incertitudes (densité de la circulation, diversité des usagers…), le conducteur y est soumis à des choix complexes. Sans nier le statut de la faute (non-respect des règles…) du conducteur et sa nécessaire régulation étatique et éducative, il nous présente ici le conducteur commettant des erreurs de choix de nature éthique dans certaines situations complexes. Dès lors, comme le préconise la matrice GDE, c'est en travaillant sur les niveaux supérieurs de la matrice (notamment les valeurs), que nous pourrions agir sur les comportements routiers. Précisément, l'organisation d'un système de valeur cohérent avec la sécurité et circulation routière, la mise en avant de certaines valeurs plus adéquates pour notre sécurité, sont des axes à privilégier en Éducation Routière.
Pour Dominique Violet, Il s'agirait donc ici davantage d'éduquer à la prudence que de former à la sécurité, de développer davantage la valeur « prudence » que d'apprendre à gérer des situations à risque, et enfin d'éduquer au jugement et à l'évaluation afin de permettre à l'usager de faire des choix plus pertinents quant à sa sécurité.

permispascher.fr

Cette approche intéressante et innovante nous oblige à revisiter notre conception de la formation du conducteur.
À partir des cursus développés au sein du département des sciences de l'éducation d'Aix-Marseille Université où la pédagogie de l'alternance est le fondement du dispositif de formation, nous explorons (Christine Poplimont, responsable des cursus en Éducation et Sécurité Routière et Maéva Duchène) l'apport d'une pensée réflexive sur les pratiques professionnelles.
Nous mettons en évidence, que si la dynamique de groupe est une modalité pédagogique organisationnelle nécessaire, ce sont les relations pédagogiques et d'accompagnement qui sont porteuses de changement des apprenants. Nous démontrons aussi que les modifications de comportement ne s'apprennent pas de manière conceptuelle, mais s'éprouvent, se ressentent et se vivent.
Ce travail prend donc toute son importance au moment où nous nous posons les questions de savoir comment produire et accompagner des changements durables auprès de nos apprentis conducteurs.
Line Courteaud et Christian Roux proposent un point de vue historique de la dimension sociale de la conduite. Les auteurs nous montrent que la formation du conducteur n'est pas en adéquation avec les conditions actuelles de circulation et ils abordent l'insécurité routière de façon systémique sous l'angle Homme-Véhicule-Environnement (HVE). La sécurité routière ne relève pas seulement de la performance mais aussi du comportement du conducteur, les conducteurs doivent passer d'une logique de conduire à se conduire.

EVALUATION DE DÉPART :

Cette formation nécessite une évaluation initiale obligatoire à réaliser dans notre établissement. Elle permettra d'estimer le nombre d'heures de formation correspondant à votre niveau. Suite à cette évaluation, vous choisirez la formule la plus adaptée à vos besoins.

FORMATION CODE :

Afin de vous permettre de comprendre la route, la signalisation, la circulation, les comportements positifs en matière de sécurité routière et réussir le code de la route (épreuve théorique générale) plusieurs méthodes d'apprentissage s'offre à vous : **En LIGNE** ou **en AGENCE**
La formation s'articule autour de 5 points clés :

- **Les cours en salles** dispensés pas des formateurs expérimentés
- **Les cours en salles** en libre accès avec séries et formateurs virtuels
- L'accès au **CODE EN LIGNE** /24, où et quand vous voulez
- Vérification et conseil sur vos résultats en SALLE et en LIGNE
- **Tests et examens blancs** afin de vous préparer au mieux à l'examen final

Les connaissances au code de la route sont réparties en 10 Thématiques

Dans notre établissement, Afin de vous permettre de comprendre la route, la signalisation, la circulation, les comportements positifs en matière de sécurité routière et réussir le code de la route (épreuve théorique générale) **<u>plusieurs méthodes d'apprentissage s'offre à vous</u>** :

- Un livre de code vous est remis à l'inscription.
- Des séries tests en salle sur vidéoprojecteur en libre accès
  tous les jours aux heures d'ouverture du bureau formateurs virtuels
  Chaque test comprend 40 questions autocorrigées.
- L'accès au CODE EN LIGNE 24/24, où et quand vous voulez
- Des cours en salles dispensés pas des formateurs expérimentés
- Tests et examens blancs afin de vous préparer au mieux à l'examen final

➔Vérification, Suivi et conseils sur vos résultats en SALLE et en LIGNE

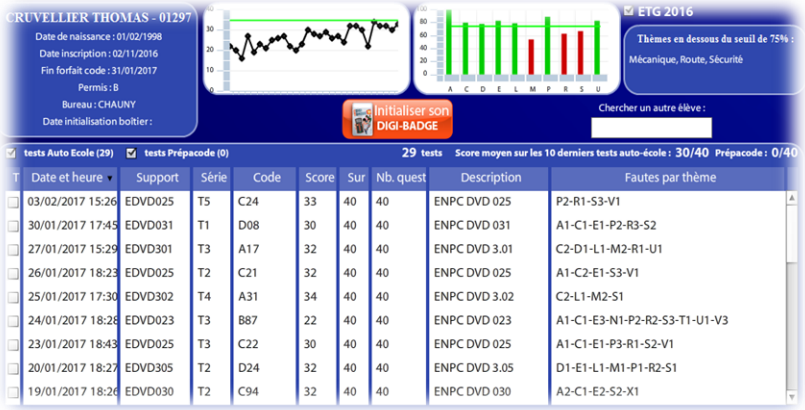

T	Date et heure	Support	Série	Code	Score	Sur	Nb. quest	Description	Fautes par thème
	03/02/2017 15:26	EDVD025	T5	C24	33	40	40	ENPC DVD 025	P2-R1-S3-V1
	30/01/2017 17:45	EDVD031	T1	D08	30	40	40	ENPC DVD 031	A1-C1-E1-P2-R3-S2
	27/01/2017 15:29	EDVD301	T3	A17	32	40	40	ENPC DVD 3.01	C2-D1-L1-M2-R1-U1
	26/01/2017 18:23	EDVD025	T2	C21	32	40	40	ENPC DVD 025	A1-C2-E1-S3-V1
	25/01/2017 17:30	EDVD302	T4	A31	34	40	40	ENPC DVD 3.02	C2-L1-M2-S1
	24/01/2017 18:28	EDVD023	T3	B87	22	40	40	ENPC DVD 023	A1-C1-E3-N1-P2-R2-S3-T1-U1-V3
	23/01/2017 18:43	EDVD025	T3	C22	30	40	40	ENPC DVD 025	A1-C1-E1-P3-R1-S2-V1
	20/01/2017 18:27	EDVD305	T2	D24	32	40	40	ENPC DVD 3.05	D1-E1-L1-M1-P1-R2-S1
	19/01/2017 18:26	EDVD030	T2	C94	32	40	40	ENPC DVD 030	A2-C1-E2-S2-X1

Tout sera mis en œuvre pour vous présenter dans les meilleurs délais si vous avez le niveau requis.

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 17 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC)

Le Déroulement de L'EXAMEN CODE

La formation sera validée par l'Examen Théorique Général composé d'une série aléatoire de 40 questions, les séries sont diffusées sur tablette individuelle certaines questions sont sous forme de vidéo ce qui demande d'être attentif comme en situation de conduite.

Il faut au minimum 35 bonnes réponses (soit 5 fautes maximum) pour réussir l'examen du code.

L'examen est organisé par des Organismes Privés agrées par L'État moyennant 30€.
Le résultat vous est transmis par mail le jour même.

En cas d'échec vous pourrez vous représenter à l'examen théorique du code de la route sous 48 h
Votre code est valable pendant 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

FORMATION CONDUITE :

Les 4 grandes compétences enseignées :

- MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

Elle est axée sur les bons comportements du conducteur afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

Les formateurs diplômés s'appuient sur un référentiel commun **le REMC** et dispensent leur cours de manière à valider les 4 compétences globales :

Depuis l'entrée en vigueur du REMC l'objectif général de la pédagogie au sein des formations est de donner la priorité à un apprentissage axé sur les comportements de l'élève [compréhension des règles et de leur utilité, prise de conscience des risques, auto-évaluation], au-delà du simple transfert de connaissances et de savoir-faire techniques.
Vous allez dans un premier temps apprendre à maîtriser le véhicule. Vous circulerez dans des conditions de trafic différentes qui vous amèneront progressivement à une conduite de plus en plus autonome, sécuritaire et responsable.

permispascher.fr
Auto-Ecole du Cool

Concernant le déroulement de l'Apprentissage de la conduite dans notre établissement :
➔Un livret d'apprentissage vous est remis, c'est un outil pédagogique d'auto-évaluation utilisé conjointement par l'élève et l'enseignant de la conduite pour matérialiser les objectifs et la progressivité de la formation .
celui-ci est remplit en fin de leçon avec votre formateur.
La détention du livret d'apprentissage est obligatoire pour toute personne apprenant à conduire un véhicule, sur les voies ouvertes à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire [art. R. 221-3 du code de la route.

Au livret d'apprentissage est joint l'Attestation d'Inscription au permis de conduire, En effet, lors de l'apprentissage pratique, en cas de contrôle routier ces documents seront à présenter aux forces de l'ordre pour justifier de la situation d'élève conducteur.

➔Aussi L'Auto-école disposera d'Une fiche de suivi personnalisé qui va retracer votre parcours de formation adapté à vos besoins, ce que vous aurez acquis et ce qu'il faudra travailler au fil de la formation. Elle énoncera donc votre progression et permettra de valider vos compétences.

➔En fin de formation l'enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Ce bilan peut s'effectuer dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 18 ans ou 17 ans si vous suivez l'AAC ; il faut avoir réussi l'examen du code.
Suite à l'obtention de l'épreuve théorique générale et à la validation des compétences du programme REMC (20 heures minimum de formation pour les permis B), nous pourrons vous présenter à l'épreuve pratique du permis de conduire.
Lors de cette épreuve vous serez accompagnés par un de nos enseignants diplômé.

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

VERIFICATIONS ET QUESTIONS :

Les candidats du permis de conduire devront répondre à de toutes nouvelles questions de vérifications intérieures ou extérieures. Si, auparavant, ils devaient répondre à une question de vérification intérieur puis à une question de vérification extérieure, les aspirants conducteurs souhaitant décrocher leur permis de conduire doivent depuis janvier 2018, répondre à 3 questions, qui seront toutes liées.

Ces nouvelles questions s'articulent autour de 3 thèmes spécifiques :

- les **vérifications intérieures ou extérieures**
- la **sécurité routière**
- les **premiers secours**

Comme pour le référentiel REMC, qui a été mis en place suite à l'arrêté du 13 mai 2013, l'objectif de cette réforme des questions posées durant l'examen pratique est de **sensibiliser les conducteurs** sur les dangers de la route, et de leur enseigner les gestes essentiels pour qu'ils puissent réduire l'accidentalité sur les routes, ou savoir comment intervenir s'ils sont témoins d'un accident de la route.

Il est important pour tous les candidats souhaitant obtenir leur permis de conduire de connaître les réponses aux 3 nouvelles questions de vérifications intérieures, car **chaque bonne réponse rapportera 1 point** au candidat.

COURS PRATIQUES/THEORIQUES EN SALLE :

THEORIQUE

L'INTEGRALITE DES FAMILLES DU CODE DE LA ROUTE SERONT SOUTENUES EN SALLE

PRATIQUE (THÈMES SUIVANTS TRAVAILLÉS)

ALCOOL ET STUPEFIANTS
VITESSE
DEFAUT DE PORT DE CEINTURE DE SECURITE
DISTRACTEURS
ALCOOL ET STUPEFIANTS
FATIGUE

permispascher.fr
Auto-Ecole Low Cost

BILAN DE COMPÉTENCE : VERIFICATION DES ACQUIS OU NON ACQUIS

Automatiser la manipulation des commandes
Se placer sur la chaussée :
Adapter l'allure en fonction des situations
Regarder vers l'avant, autour de soi et derrière
Evaluer et maintenir les distances de sécurité
Rechercher et prendre en compte la signalisation
Se comporter avec les autres catégories d'usagers
Anticiper les situations de conduite
Manœuvrer et stationner
Suivre un itinéraire

FIN DE FORMATION :

- Bilan des Acquis définitif du programme Pédagogique
- Examen blanc avec note à obtenir en situation de 24 sans fautes éliminatoires
- Recadrage de quelques détails si besoin par des leçons de conduite supplémentaire
- Travail et préparation à l'examen
- Validation d'une date d'examen

PRÉSENTATIONS AUX EXAMENS PRATIQUE

L'établissement s'engage à présenter l'élève à l'épreuve pratique du permis de conduire, sous réserve que les 4 étapes de synthèse aient été validées et que l'élève ait atteint le niveau requis, dans la limite des places d'examen attribuées à l'établissement par l'administration.
L'accompagnement à l'examen pratique chez PERMIS PAS CHER est gratuit et illimité. Pour l'examen théorique du code de la route, vous serez en charge personnellement de votre place d'examen selon un paiement de 30€ sur les sites dédiés à cela. En aucun cas nous prendrons en charge l'achat de cette place pour le compte de nos élèves. Dès l'obtention du code, l'élève aura pour obligation de nous transmettre son résultat favorable afin de pouvoir programmer les heures de conduite. Pour la conduite, les passages sont gratuits et illimités dans la limite de 5 passages selon la validation du code de la route, et que l'élève ai validé les 4 étapes de synthèse et que son niveau requis au premier passage, dans le cas d'une demande de l'élève pour un passage anticipé sans l'accord du moniteur et de la direction, il paiera le passage au tarif de 36€ ou 38€ (tarif indicatif d'une heure de conduite). Pour obtenir la date d'examen de la conduite, il faudra obtenir une note de 24 sans-fautes éliminatoires au cours d'un examen blanc programmé à l'issue de la validation des étapes du programme pédagogique REMC reçu à l'inscription par la remise de ces éléments contre signature et dans le livret remis à la première leçon de conduite.
En cas de non-respect par l'élève des prescriptions pédagogiques de l'établissement ou du calendrier de formation, l'établissement se réserve la possibilité de surseoir à sa présentation aux épreuves du permis de conduire motivée écrite par un bilan complet du responsable pédagogique de l'agence avec une contestation justifiée possible. Le responsable de l'établissement d'enseignement en informera l'élève et lui proposera un calendrier de formation complémentaire. Après mise en conformité avec les prescriptions de l'établissement. L'élève sera présenté aux épreuves du permis de conduire. En cas d'échec aux examens et après accord sur les besoins de formation complémentaire, l'établissement s'engage à représenter l'élève dans les meilleurs délais, dans la limite des places d'examen qui lui seront attribuées par l'administration.

permis pas cher
www.permispascher.com

L'épreuve se déroule sur une durée de 32 minutes. Un formateur vous accompagne sur le centre d'examen, vous vous installez au poste de conduite du véhicule-école et l'enseignant à l'arrière, l'expert prend place à l'avant côté passager.

L'épreuve pratique est évaluée par un expert : inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Votre identité et vos documents d'examen sont vérifiés.
Si vous avez suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, votre attestation de fin de formation initiale est vérifiée pour s'assurer que vous avez respecté la durée minimale d'un an de conduite accompagnée.

Un test de vue est réalisé. Vous en êtes dispensé si vous avez passé une visite médicale préalable. En cas de test non concluant, l'examinateur signale le résultat de ce test au préfet pour que vous soyez convoqué pour un contrôle médical.

Les modalités de l'examen :

- Installation au poste de conduite
- Une phase de conduite effective en ville, sur route et autoroute
- La réalisation d'une manœuvre (marche arrière, épi, créneau, rangement en bataille) et d'un arrêt de précision.
- Procéder à un parcours de conduite autonome de 5 minutes environ en suivant un itinéraire ou en se rendant vers une destination préalablement établie
- Effectuer la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule
- Répondre à une question liée à la sécurité routière et aux notions de premiers secours

Tout au long de l'épreuve vous devrez appliquer les règles du code de la route, adapter votre vitesse aux différentes situations dans un souci d'économie et de limitation de gaz à effet de serre, faire preuve de courtoisie envers les usagers vulnérables (cyclistes, piétons...)

<u>L'Inspecteur s'appuie sur une grille d'évaluation</u>

E : erreur éliminatoire (franchissement d'une ligne continue, non respect de la signalisation, l'intervention de l'inspecteur sur les commandes du véhicule).

0 : la compétence n'est **pas acquise** et le candidat est incapable de la restituer.

1 : la compétence est **en cours d'acquisition** mais mal maîtrisée.

2 : la compétence est **acquise**.
Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualités variables.

3 : la compétence est **correctement et régulièrement restituée**.
Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Voici la liste détaillée des connaissances et savoir-faire à restituer le jour de l'examen.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord	X				X			
Effectuer des vérifications du véhicule	X							
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
	Sous-totaux							
Courtoisie au volant			+1					
Conduite économique et respectueuse de l'environnement			+1					
	Total général							

Les aptitudes concernant l'autonomie et la prise de conscience des risques rapportent 3 points au maximum.

20 points minimum sur 31 possibles.

La courtoisie au volant et la conduite économique sont notées sur 1 point chacune.

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points / 31 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...).

Le résultat : l'évaluation réalisée par l'expert consiste en un bilan de compétences devant être acquises pour conduire en toute sécurité. L'expert réalise une analyse des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée et retranscrit de façon formelle ce bilan dans une grille d'évaluation

vous pourrez visualiser ce résultat 48 h après le passage de l'examen en consultant le site de la Sécurité Routière : securite-routiere.gouv.fr (résultat du permis de conduire) en cas de réussite vous devrez imprimer ou télécharger votre Certificat d'Examen du Permis de Conduire (valable 4 mois) en attendant votre permis de conduire.

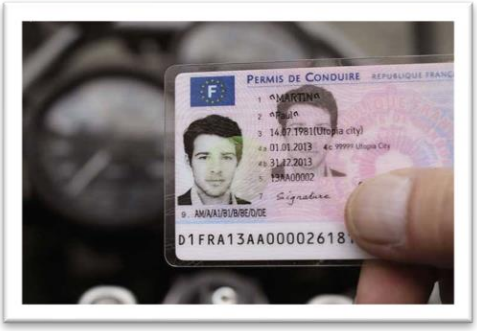

Votre résultat est favorable : vous pouvez effectuer votre demande de permis de conduire en ligne en vous connectant sur le site ants.gouv.fr

SI ECHEC : BILAN ET FORMATION

- Bilan de l'Examen passé et détails à corriger
- Proposition sur les leçons de conduite à effectuer
- Proposition de date de d'examen

PRÉSENTATIONS AUX EXAMENS THEORIQUE

Nous laissons le choix à l'élève du choix du prestataire pour le passage à l'examen théorique

permispascher.fr
Auto-Ecole Low Cost

AUTRES

Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

La conduite d'un véhicule est un plaisir mais la société actuelle fait que l'obtention du permis de conduire est devenu indispensable pour les études, le travail, les loisirs et pour acquérir de l'autonomie. **Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante**. Aussi, la route est un espace public soumis à une réglementation spécifique, de ce fait **la sécurité routière doit être l'affaire de tous**.
En France, la route est la première cause de mort violente. La vitesse est la première cause des accidents mortels en France [31%], suivie de l'alcool, puis des stupéfiants 19% et 9% Les jeunes conducteurs représentent une part très importante des tués et des blessés sur la route (environ 20% des tués).L'accident de la route n'est pas une fatalité, il est souvent la cause d'un mauvais comportement du conducteur c'est la conséquence d'un dysfonctionnement du système homme-véhicule-environnement. La formation constitue une approche qui prenne en compte ces trois composantes.
Afin de limiter les risques routiers pour les conducteurs débutants, un nouveau programme de formation est mis en place : **le REMC** (référentiel pour l'éducation à la mobilité citoyenne). L'objectif général du REMC est de permettre au conducteur débutant d'acquérir la maîtrise de compétences en matière de savoir être, de savoirs, de savoir-faire et de savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura vous guider.

L'Expérience ça aide !

⇒ **AAC** : Apprentissage Anticipée de la Conduite

Cette formule s'adresse aux jeunes dès 15 ans inscrits dans une école de conduite. Elle permet d'acquérir une expérience de conduite et de gagner ainsi en confiance jusqu'à l'obtention du titre du permis de conduire, à 18 ans.

⇒ **CS :** Conduite Supervisée
Elle s'adresse aux candidats de 18 ans et plus inscrits dans une école de conduite. Ils peuvent compléter leur formation initiale par une phase de conduite accompagnée leur permettant d'acquérir d'avantage d'expérience avant le passage de l'épreuve pratique. Les candidats peuvent aussi opter pour cette formule en fin de formation après un échec à l'épreuve pratique.

AAC : *1 RDV Préalable (2heures pour ce RDV),* Il se déroule en présence d'au moins un accompagnateur et d'un moniteur
2 RDV Pédagogiques (3heures par RDV : 1heure en voiture puis 2heures théorique sous forme de forum avec d'autres élèves et accompagnateurs)

CONDUITE SUPERVISEE : 1 RDV Pédagogique (2heures pour ce RDV), Il se déroule en présence d'au moins un accompagnateur et d'un moniteur.

FORMATION POST PERMIS : POUR 2019

A partir de 2019 – FORMATION A DEVELOPPER AUPRES DE APPRENTIS CONDUCTEUR

permispascher.fr
Auto-Ecole Low Cost

Programme :
1. Accueil, Présentation et tour de table
2. Effets et méfaits de la vitesse
- Les lois psychophysiologiques
- Le conducteur : mode de fonctionnement
- Perception visuelle
- Capacité d'estimation
- Répartition des défaillances
- Vitesse et distance d'arrêt
3. Exercices pratiques
- Estimation de la vitesse et des distances
- Evaluation des distances d'arrêt
4. Alcool, drogue et autres produits psycho-actifs, téléphone et conduite
- Alcool
- Equivalence des verres
- Alcool : troubles
- Sanctions
- Conséquences pour l'assurance
- Drogues : les effets
- Sanctions encourues
5. Exercices pratiques
- Conduite économique
- Conduite apaisée
6. Théorie de l'éco-conduite
- Définition
- Entretien
7. Bilan de la journée

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN PRATIQUE

Informations :

- Pour pouvoir passer l'examen pratique, il faut avoir obtenu **l'examen théorique général du permis de conduire** (code de la route).
- Le nombre maximum de présentations à cet examen est de **5** sur une période de **5 ans** à compter de la réussite de votre examen théorique général du permis de conduire.
- **Quand ?** Lorsque vous vous sentez prêt à passer cet examen, votre moniteur vous programme pour la date choisie. Vous recevrez par la suite de l'auto-école votre convocation à l'examen avec la date, l'heure et les lieux de rendez-vous de l'examen.

Avant l'examen :

Soyez à l'heure le jour J, et vérifiez bien que vous avez pris votre pièce d'identité et votre convocation. Le cas échéant pensez à votre livret d'apprentissage (conduite supervisée, accompagnée).
Votre examinateur sera amené à effectuer le contrôle de ces documents avant le début de l'examen.

Pendant l'examen :

Vous allez être évalué sur un parcours qui comporte des passages en et hors agglomération. Votre examinateur va vérifier votre capacité à déceler les changements de contexte sur la route et à vous y adapter.
Dans tous les cas il faudra conduire de façon effective et à allure soutenue sur route et sur autoroute. Votre examinateur va vous donner des instructions directionnelles simples. Cependant, avec le stress, il est possible que vous ne compreniez pas ou que vous n'ayez pas entendu ce qu'il vous a dit, dans ce cas n'hésitez surtout pas à le faire répéter plutôt que de commettre une erreur.
Votre mission est de lui faire partager votre assurance et votre autonomie au volant. Si vous y parvenez, il n'y a pas de raison pour que cette épreuve ne se passe pas bien. Il faudra également lui monter que vous avez conscience des risque grâce à votre conduite en toute sécurité.

permispascher.fr
Auto-Ecole Low Cost

Votre conduite va être ponctuée par plusieurs « sous épreuves » :

Selon l'Arrêté du 2 juillet 2014 modifiant l'arrêté du 19 février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et de la sous-catégorie B1

1 Test de vue :
L'examinateur pourra par exemple vous demander de lire la plaque d'immatriculation de la voiture se trouvant devant vous, ou de lire une inscription sur un panneau pour vérifier votre vue.

2 Vérifications intérieures et extérieures, sécurité routière et premiers secours :
Lors de votre passage à l'examen pratique du permis de conduire, l'inspecteur va vous demander de procéder à 1 vérification et de maitriser les points sécurité routière et premiers secours, qui comptent pour 3 points :

- 1 vérification intérieure ou 1 vérification extérieure : 1 point
- 2 questions : **sécurité routière** et **premiers secours** : 2 points

Freinage de précision :
La réalisation d'un freinage de précision devra être réalisé soit à l'occasion d'u arrêt imposé par la signalisation ou en utilisant un repère vertical précis et visible, selon les consignes de votre examinateur.

Une Manœuvre en marche arrière :
La réalisation d'une des 6 manœuvres en marche arrière choisie par l'expert qui détermine le moment (marche arrière en ligne droite ; marche arrière en arrondi ou en angle ; rangement en créneau ; rangement en épi ; rangement en bataille ; demi- tour)
On vous jugera surtout sur votre capacité à maintenir la sécurité pendant votre manœuvre et sur votre technicité.
Un bon conseil : Gardez votre calme, vous ne jouez pas votre vie et en plus ça ne dure que 32 minutes !

Barème et notation:
Cet examen est noté sur 31 points. Pour être admis il faut obtenir au minimum 20 points et ne pas commettre de faute éliminatoire.
Il y a 5 niveaux d'appréciation :

E : faute éliminatoire (elle entraîne systématiquement l'échec du candidat à l'examen, elle se définit par un comportement dangereux du candidat, se mettant en danger, ou mettant en danger les usagers.
0 : le candidat n'obtient pas de point pour cette compétence mais n'a pas commis de faute grave et éliminatoire.
1 : 1 point obtenu. La compétence est en cours d'acquisition mais est toutefois encore mal maitrisée. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen de manière incomplète.
Exemple : le clignotant est mis en tournant.
2 : 2 points obtenus.
La compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variable.
Exemple : le clignotant est parfois mis tardivement.
3 : 3 points obtenus. La compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était nécessaire.
Quelque soit l'erreur que vous avez commise, si l'inspecteur intervient physiquement sur les pédales ou le volant, cela sera forcément considéré comme une faute éliminatoire.
Dans ce cas, dites-vous que c'est un mal pour un bien. Pensez aux dégâts, s'il n'avait pas été présent !
A noter : une intervention verbale de l'examinateur n'est pas forcément synonyme d'élimination.
Il a le droit de vous faire des remarques sur votre conduite et cela est une bonne chose. Vous restez un jeune conducteur avec des qualités et des défauts qui sont pardonnables. Servez-vous alors de ses conseils pour mieux faire !

Après l'examen :

Les résultats:
Votre **résultat** vous sera consultable sur http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire#/step-connexion et **envoyé par mail ou disponible dans votre auto-école.**
En cas de réussite, vous recevrez un certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) portant la mention favorable. Il est valable 4 mois en attendant la délivrance de votre permis de conduire.
Si vous avez échoué, vous recevrez un bilan précis de votre prestation ainsi que pour les candidats libres votre cerfa 02 avec la mention défavorable.
Ce bilan vous indiquera les compétences que vous n'avez pas acquises. Avec un peu d'entrainement, vous devriez être au point pour votre prochaine présentation.

permispascher.fr
Auto-Ecole Low Cost

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN THEORIQUE

Réforme du code de la route :
En Mai 2016, **l'épreuve du Code la route** a été **totalement réformée**.
Cette réforme a transformé cet examen théorique en une **véritable épreuve globale du permis de conduire** mêlant

- connaissance du Code de la route ;
- connaissance du véhicule ;
- connaissance des comportements à adopter sur la route.

Le programme de cette épreuve est donc **plus dense** et beaucoup **plus axé sur la pratique dans des situations réelles**.
Pour répondre aux nouvelles attentes de cet examen, Permis Pas Cher propose **une formation complète et accessible à tous grâce à une pédagogie simple et efficace**.
La **préparation du Code** se passe en **3 étapes** :
1) J'apprends :
Vous regardez les vidéos et lisez les fiches des cours des 9 Thèmes officiels du code de la route.
Vous pouvez aussi vous tester sur les 5 questions QCM à la fin des fiches et des vidéos.
2) Je m'entraîne :
Vous vous entraînez avec des séries comme à l'examen de 40 questions sur les 9 thématiques.
3) Je m'évalue :
Vous vous évaluez en réalisant les séries "examen blanc" qui sont exactement au même format que les questions que vous aurez pendant le vrai examen et font appel aux mêmes connaissances requises.
Au total, **plus de 3 000 questions sont disponibles** pour vous préparer au mieux à votre épreuve.
Enfin, une **barre de progression** vous permet de **suivre votre avancée dans l'apprentissage du Code**. Lorsque vous aurez atteint **80 %** dans la barre de progression située en haut de la plateforme, **vous pourrez passer le code en toute tranquillité**.

Inscription à l'examen :
L'épreuve du Code de la route a été **privatisée**. Désormais, l'épreuve ne se passe plus en centre d'examen public avec un inspecteur mais chez l'un des **quatre opérateurs privés** qui ont l'**agrément** pour faire passer l'examen. Vous pouvez ainsi passer l'examen à La Poste qui propose ce service.
Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un **numéro NEPH valide**, qui vous est **fourni via ANTS** lors de l'enregistrement de votre dossier.
Vous pouvez vous inscrire en **candidat libre** ou être **inscrit par votre auto-école**.
Si vous vous inscrivez en candidat libre, c'est à vous de payer **le montant de l'examen** qui est de **30 €** et de **créer un compte particulier** sur le site d'un des opérateurs.
Sinon, ce sera l'auto-école qui paiera votre place. Tout dépend donc du **contrat** que vous avez souscrit avec votre auto-école.
Vous pouvez **choisir le jour et l'heure de votre examen sur les créneaux disponibles** et mis à disposition par les opérateurs privés. Ils sont globalement ouverts de 9 h à 18 h avec un passage toutes les 30 minutes ou toutes les heures selon les centres.

Avant l'examen : Soyez à l'heure !
Comme pour tout examen, vous ne devez pas être en retard. Il est préférable d'être sur le lieu de rendez-vous au moins **20 min avant le début de l'épreuve**. L'examinateur n'attendra pas les retardataires pour débuter la séance.

Il faut impérativement préparer :

- votre **pièce d'identité** ;
- votre **convocation** à l'examen **envoyé par mail** après l'achat de votre place d'examen.

L'examinateur **vérifiera votre identité** avant le début de l'épreuve. Vous devrez ranger tous vos effets personnels, montre, sacs, téléphone portable, dans un casier verrouillé.

Pendant l'examen :
Selon les opérateurs privés, vous passez votre examen soit sur **tablette tactile** (La Poste) soit sur **ordinateur** (Point code).
Cet examen commun est composé de **40 questions** tirées au sort dans la banque officielle de **1 000 questions**, réparties autour des **9 thèmes officiels** :
L : Dispositions légales en matière de circulation routière
C : Le conducteur
R : La route
U : Les autres usagers de la route
D : Réglementation générale et divers
P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

permispascher.fr
Auto Ecole Low Cost

M : Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
S : Équipements de sécurité des véhicules
E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement
Vous avez droit à 5 erreurs. Vous réussissez donc l'épreuve lorsque vous obtenez au moins 35 bonnes réponses.
Chaque candidat a une série différente de son voisin car elle est tirée au sort et rattachée à votre numéro NEPH. Cela ne sert donc à rien d'essayer de regarder votre voisin.
Vous n'avez pas les mêmes questions !

2 formats de visuels vous sont proposés : des **photos statiques** et des **vidéos** (4 maximum par série).
Regardez bien les photos et cherchez les indices dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs ainsi que sur le tableau de bord. Si des zones ne sont pas visibles, cela signifie qu'il n'y a pas de danger.

Soyez attentifs à **toute la durée de la vidéo**. La question ne sera posée qu'à la fin de celle-ci et vous ne pourrez pas la revoir.

4 formats de questions sont proposés :

- une question à 2 réponses ;
- une question à 3 réponses ;
- une question à 4 réponses ;
- une double question à 2 réponses chacune.
-

Il y a toujours au moins une réponse juste et au moins une réponse fausse.
Selon le type de questions, il peut donc y avoir jusqu'à 3 propositions vraies ou 3 propositions fausses.
Soyez attentifs aux doubles questions : les 2 réponses de l'une des 2 questions peuvent être toutes les 2 vraies ou toutes les 2 fausses.
Lorsque vous répondez aux questions, sauf indication contraire, vous n'êtes pas en période probatoire. Vous avez une réserve de puissance suffisante pour dépasser.
Enfin, vous avez **20 secondes pour répondre** une fois que la question a été posée donc prenez le temps de réfléchir et ne vous précipitez pas.

Pour déjouer les questions pièges, soyez vigilants :

- **Observez** la photo dans son ensemble et sachez **repérer** l'élément perturbateur.

Cet élément a été placé sur la photo pour vous faire penser que la réponse tombe sous le sens.
En réalité, il y a souvent un élément en 2e plan qui doit vous mettre sur la bonne piste.
Ex *: A une question vous demandant si vous devez ralentir, on voit que le feu est vert. Mais au second plan, on aperçoit des enfants qui jouent au ballon au bord de la route.*
Si vous n'êtes pas suffisamment attentif, vous pourriez penser que puisque le feu est vert vous n'avez pas besoin de ralentir. Mais les enfants représentent un danger, vous devez donc ralentir.

- Faites la différence entre « **Je peux** » et « **Je dois** » :

Analysez bien la situation pour déterminer si vous êtes contraint par le code la route d'effectuer une manœuvre ou bien s'il s'agit simplement d'une possibilité, non d'une obligation.

- **Analysez** bien les questions **en deux partie**s, ne mélangez pas vos réponses.

Le nombre de bonnes réponses ne peut pas être égal au nombre de réponses proposées. Par ailleurs, pour que le point vous soit accordé sur une question en deux parties, il faut avoir donné toutes les bonnes réponses.
En clair, il n'y a pas de « demi-point » accordé.
Vous répondez aux questions en cochant les cases A, B, C ou D selon les formats des questions en appuyant directement avec votre doigt sur les tablettes tactiles ou avec la souris sur les ordinateurs. Vous pouvez modifier vos réponses avant la fin des 20 secondes en décochant les cases de la même manière.

Après l'examen :
Votre **résultat** vous sera **envoyé par mail le jour J**, soit **à votre auto-école** si c'est elle qui vous a inscrit et payé la place
Ce mail vous communiquera le **nombre de fautes** que vous avez commises pour chaque thème et vous aurez donc **votre résultat : favorable ou défavorable**.
Ce mail sert de **justificatif d'obtention du code de la route** en cas de résultat favorable.
Gardez-donc précieusement ce document.
Si vous avez échoué, pas d'inquiétude, vous pouvez dorénavant repasser le code quand vous voulez et où vous voulez 48 h à l'avance !

permispascher.fr Auto-Ecole Low Cost